Résumé

**COVID-19, Migration et système d'immigration canadien : Dimensions, impact et résilience**

John Shields

(Professeur, Ryerson University)

&

Zainab Abu Alrob

(Candidat au doctorat, études politiques, Ryerson University)

juillet 2020

\* Dr John Shields a rejoint le département de politique et d'administration publique de l'université Ryerson en 1988, où il est professeur titulaire. Le Dr. Shields a obtenu son doctorat en sciences politiques à l'Université de Colombie britannique en 1989.

\*\* Zainab est doctorant en études politiques à l'université Ryerson de Toronto. Elle est titulaire d'une maîtrise en gouvernance mondiale de la Balsillie School of International Affairs, à Waterloo.



# **Résumé**

Ce rapport identifie, documente et évalue les nombreuses façons dont la pandémie du nouveau coronavirus (COVID-19) affecte la migration, les frontières, les populations immigrantes et le système d’immigration et d’établissement du Canada entre mars 2020 et juin 2020. À un niveau, la COVID-19 ne distingue pas entre citoyen et non-citoyen ni résident et non-résident. Cependant, en raison des discriminations et inégalités structurelles profondément ancrées dans la société, la COVID-19 affecte de façon négative surtout les immigrants, les femmes, les minorités visibles et les pauvres. Ce rapport ne se veut pas exhaustif en termes d’analyse ni d’identification d’enjeux, d’autant plus que la pandémie continue de progresser et qu’il faudra du temps pour comprendre pleinement ses effets. Par conséquent, cet examen et cette analyse sont intrinsèquement préliminaires. On fournit plutôt un aperçu général des défis posés pour la migration, les immigrants et l’établissement. Tout en soulevant des cas internationaux, nous nous concentrons sur le contexte canadien.

Étant donné le caractère récent de la pandémie, on a utilisé de nombreuses sources médiatiques pour documenter les développements liés à ce sujet. On a également utilisé un large éventail de rapports gouvernementaux et de sources d'information, notamment des organismes publics tels que Statistique Canada, des études universitaires et de groupes de réflexion, de nombreux webinaires et documents de conférence en ligne, ainsi que de la littérature grise provenant du secteur communautaire et de la société civile. Ce rapport est centré sur la présentation et la documentation des nombreuses façons dont COVID-19 et les réactions qu'il a suscitées ont eu un impact sur la migration, les immigrants et l'établissement au Canada. Après avoir rassemblé et évalué cet éventail et ce volume considérables de documents, nous proposons une évaluation critique de ce que cela signifie pour les migrants et l'immigration au Canada. On s’est appuyé sur le concept de résilience sociale pour aider à comprendre ces évolutions. On souligne la résilience dont font preuve de nombreux migrants et les institutions qui soutiennent l'immigration et l'établissement qui ont réagi de manière créative pendant cette crise et, dans de nombreux cas, contribue à atténuer les effets les plus négatifs de la pandémie sur les populations migrantes.

La résilience sociale désigne les façons dont les structures et institutions sociales aident la société à surmonter les obstacles et les crises en puisant dans les ressources sociales collectives. Au Canada, face à la pandémie, les autorités publiques ont lancé toute une gamme de programmes et ont utilisé les institutions existantes pour soutenir différents segments de la population, l’économie, les systèmes de santé, les gouvernements locaux et beaucoup plus. Cette réponse a aidé le public à augmenter sa propre résilience et a démontré la résilience de nos institutions et de notre système politique dans son ensemble, dont le système d’établissement et d’immigration. On a vu des approches pragmatiques et basées sur des faits en matière de politiques plutôt que des réponses excessivement politisées ou à fondement idéologique. Cependant, il y a eu des inégalités dans les impacts de la COVID-19 et dans l’accès aux protections et aux prestations selon la catégorie d’immigrant ou migrant. Trop d’immigrants ont été exclus des soutiens même si les populations immigrantes ont des taux de chômage plus élevés et une fragilité financière accrue en raison de la pandémie. Les immigrants sont plus à risque de contracter le virus vu leurs types d’emploi, leur dépendance à l’égard du transport public et leur résidence dans des quartiers densément peuplés. Les immigrants portent le fardeau inégal du virus, ce qui démontre clairement leur situation précaire au sein du pays.

Quant aux frontières et au mouvement international des migrants, les mesures canadiennes ont été problématiques à divers niveaux. La fermeture des frontières a perturbé des économies interconnectées à l’échelle mondiale et a fortement entravé les voyages internationaux et d’autres mouvements de populations, dont la mobilité de la main-d’œuvre entre pays. Cela a nui particulièrement aux populations vulnérables fuyant des zones de danger ou enfermées dans des camps de réfugiés insalubres et dangereux. La pandémie a pratiquement mis fin à l’arrivée d’immigrants, réfugiés et étudiants internationaux au pays. De plus, le Canada a fermé ses frontières aux demandeurs d’asile venant des États-Unis, les renvoyant tous et les exposant potentiellement à l’expulsion vers leur pays d’origine. La question des droits des plus vulnérables, réfugiés et demandeurs d’asile, dévalorisée dans la pandémie, doit être revalorisée et incorporée dans des politiques de migration résiliente et des réponses d’urgence fondées sur la justice sociale. Le cas des travailleurs agricoles temporaires révèle la dépendance des économies avancées sur la main-d’œuvre étrangère et bon marché. La vulnérabilité de ces travailleurs à la COVID-19 une fois au Canada indique que les conditions de travail restent un problème à résoudre. Encore une fois, le fardeau du risque tombe sur les plus vulnérables.

La fermeture des frontières, avec des exceptions notables pour les travailleurs jugés « essentiels », a été justifiée comme protection contre la propagation du virus. Les restrictions sont allées beaucoup plus loin, cependant, et représentent dans certains cas des réactions nationalistes xénophobes à la menace de « l’Autre » et en faveur d’une sécurisation accrue de la migration. Il s’agit de gouvernements prônant des formes néolibérales limitées de résilience et des positions populistes de droite favorisant des discours oppositionnels jetant le blâme sur les immigrants et d’autres populations vulnérables et divisant la société en « gagnants et perdants » ou « inclus et exclus ». Cette réaction appelle au sacrifice dans la poursuite de « l’individualisme possessif » en ignorant les impacts différentiels de la COVID-19 et sans offrir les récompenses de solidarité, partage et réussites communes qui émergent souvent dans le contexte d’une lutte. Le néolibéralisme cherche à aller de l’avant en divisant et polarisant, en blâmant et punissant. Les manquements de ces gouvernements sont reprochés à d’autres. Leur concentration sur les frontières sert à détourner l’attention de leur manque de ressources pour s’attaquer au virus et rebâtir après.

Même pour les gouvernements qui ont poursuivi des approches plus proactives et solidaires face au virus, il faut se demander si la période postpandémique comportera un retour à l’austérité et à des stratégies de résilience néolibérales, comme à la suite de la récession de 2008-09. Ou bien est-ce le moment d’une ouverture progressive vers la résilience sociale et d’une lutte à la précarité et aux inégalités structurelles mises en évidence par la COVID-19? Le soutien à la résilience sociale de la part des gouvernements nécessitera un État activiste. La pandémie a causé de vastes bouleversements économiques qui seront difficiles à renverser. Les temps de crise peuvent ouvrir des fenêtres politiques favorisant des réformes structurelles profondes, comme l’avènement de l’État providence dans la foulée de la Grande Crise et de la Seconde Guerre mondiale.

L’importance du plaidoyer passera au premier plan dans la période postpandémique. La voie de l’avenir sera en jeu. Cependant, il sera important que les groupes de défense des droits des migrants, les organismes d’établissement et leurs organismes-cadres ainsi que d’autres forces progressives s’engagent dans un plaidoyer public vigoureux en faveur de politiques et programmes favorisant des sociétés multiculturelles ouvertes, l’antiracisme, la protection des migrants les plus vulnérables ainsi que des programmes sociaux robustes s’attaquant aux inégalités structurelles profondes. Le fardeau du risque ne doit plus être porté par l’individu, mais, grâce aux politiques et institutions publiques, par le collectif. Il s’agit de réponses axées sur la solidarité et la résilience sociale.